



Appel à projets Sciences & société - Diagonale Paris-Saclay

Dispositif « Coup de pouce » 2019 session 1

La Diagonale Paris-Saclay

La Diagonale Paris-Saclay correspond au projet Science & Société de l'Université Paris-Saclay, cette dernière regroupe 14 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le sud de la région parisienne. L'objectif général de la Diagonale Paris-Saclay est d'encourager les interactions directes entre acteurs scientifiques et membres de la société autour des campus de l'Université Paris-Saclay et de l'intégrer dans le territoire.

L'appel à projet Coup de pouce 2019

Suite aux appels Coup de pouce de 2017 et 2018, la Diagonale lance un nouvel appel à projets « Coup de pouce » 2019 session 1 pour soutenir des projets en cours de conception ou de diffusion autour de thématiques correspondant aux missions de la Diagonale : médiation scientifique, Arts&Sciences, Patrimoine, liens inter-établissements et ancrage dans le territoire. Le projet pourra constituer une hybridation entre plusieurs champs, il pourra notamment faire appel à différents formats de médiation scientifique, faire intervenir des artistes, des designers..., impliquer des étudiants, des scolaires, des citoyens..., il devra forcément inclure plusieurs présentations publiques.

Qui peut candidater ?

Cet appel à projet est destiné aux personnels et associations étudiantes membres de l'Université Paris-Saclay (liste en fin de document) investis dans un projet de culture scientifique, technique et/ou industrielle (critères d'éligibilité en page 2). Les projets sont fortement encouragés à se développer en partenariat avec d'autres structures, académiques ou non, ou prévoir d'en développer ultérieurement.

Comment candidater ?

Sur le [site de la Diagonale](#), téléchargez et complétez le dossier de candidature pour présenter rapidement votre projet puis déposez votre candidature via le **formulaire en ligne** du site de la Diagonale (détails en page 4).

Le montant maximum total alloué à chaque projet « Coup de pouce » est de 5 000 €. Une dizaine de projets seront sélectionnés lors de cette session.

Calendrier

Lancement : janvier 2019

Clôture des candidatures : **Jeudi 7 mars 2019 (23h59)**

Publication des résultats : Semaine du 18 mars 2019

Date de fin des dépenses pour tous les projets : 30 juin 2020

Bilans intermédiaires de suivi de projet avec l'équipe Diagonale : mi-parcours



Cet appel se déroule dans le cadre du Programme Investissements d'avenir, financé par l'Etat.

Critères d'éligibilité pour candidater à cet appel à projet

- 1- Chaque projet est porté par une personne référente membre d'un établissement de l'Université Paris-Saclay, nommée alors "chef de projet" ; elle sera le contact de la Diagonale pour la gestion du projet, son laboratoire/service recevra les financements liés au projet et elle sera la garante du bon déroulement du projet (planning, budget...). Une même personne ne peut porter qu'un seul projet. Un même établissement peut présenter plusieurs projets en tant que porteur ou en tant que partenaire.
- 2- Le projet doit impliquer des membres de la communauté scientifique : doctorant-e, enseignant-e-chercheur, chercheur-se, ingénieur-e... Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales et sciences humaines et sociales). Le projet devra donc être connecté à des recherches scientifiques et/ou à l'initiation à la démarche scientifique et/ou au patrimoine (artistique, scientifique, technique) d'un (ou plusieurs) établissements de l'Université Paris-Saclay.
- 3- Le projet doit comporter une définition du public ciblé ; un volet diffusion (qualité et quantité) et l'adéquation avec les publics ciblés.

Dépenses éligibles pour un montant total jusqu'à 5 000 €

Les actions de communication institutionnelle ou événements scientifiques à destination du public interne uniquement ne sont **pas éligibles** à cet appel à projet.
Les dépenses éligibles sont celles telles que définies au sens du [Règlement financier ANR IDEX](#).

La subvention est versée directement à l'Etablissement de l'Université Paris-Saclay auquel le porteur de projet est rattaché. La gestion administrative s'opère à la suite de cela directement avec l'Etablissement.

En aucun cas la subvention allouée ne doit servir à la rémunération d'une prestation extérieure sans implication du porteur de projet de l'établissement.

Critères d'évaluation des projets

- Le caractère original, ambitieux et exploratoire du projet.
- La clarté des objectifs du projet.
- La prise en compte des publics, en définissant selon les publics visés (grand public, public académique, public d'enfants...) les formes de médiation et la diffusion. Le souhait d'aller notamment vers un public dit « éloigné » des sciences et d'impliquer une partie du public dans le projet lui-même.



- Le degré d'implication des scientifiques et des laboratoires dans le projet, l'inscription de celui-ci dans le cadre de recherches scientifiques.
- L'implication de différents partenaires extérieurs à l'Université Paris-Saclay dans un esprit de collaboration, d'échange de pratique et de mutualisation de moyens (associations, artistes, designers, scolaires, collectivités, médiathèques, centres culturels, groupes de citoyens, entreprises, etc.)
- L'implication de plusieurs établissements de l'Université Paris-Saclay ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Une attention particulière sera portée aux dossiers pour lesquels le porteur de projet n'a jamais été lauréat d'un précédent appel à projet de la Diagonale Paris-Saclay.

Sur la méthodologie

- Le projet est indépendant et ne sera pas accompagné dans sa totalité par les équipes de la Diagonale Paris-Saclay ; des points d'étapes (bilan d'une page) et un bilan financier seront demandés.
- Basé sur la collaboration, le projet aura à cœur de réserver une place à chaque compétence apportée : scientifique, artistique, culturelle, patrimoniale, technique, de médiation... Ainsi la méthodologie de projet explicitera les niveaux de collaborations en favorisant une participation conjointe tout du long du projet.
Une charte d'engagement, qui reprendra les volets communication, diffusion et prise en compte des recommandations du jury spécifique au projet sera à signer par le porteur du projet avant la convention administrative et financière.

Sur les résultats escomptés

- Concrètement, il est attendu que le projet prenne la forme d'un événement et/ou d'un dispositif de médiation, d'Arts & Sciences et/ou de patrimoine.
- Le projet devra prévoir au moins deux diffusions vers un public (expositions, spectacles, ateliers, etc.) dont au moins une avant le 30 juin 2020 et au moins une sur le territoire d'un des établissements de l'Université Paris-Saclay (le budget nécessaire à ces diffusions sera inclus dans le budget total des financements déjà obtenus et de la subvention demandée à la Diagonale Paris-Saclay). Ces diffusions seront en adéquation avec le public ciblé au préalable.
- Le porteur du projet s'engage à informer des diffusions du projet et à apposer le logo Diagonale-Université Paris Saclay ainsi que celui des Investissements d'avenir sur les éléments de communication. Il s'engage aussi à fournir un bilan du projet (dépenses, réalisations, diffusions).

Pour tout projet en lien avec des objets ou documents patrimoniaux (objets, livres, archives...), il est demandé la prise en compte dans le projet des possibilités de signalement, d'enrichissement



d'une base de données commune de l'Université Paris-Saclay, pour l'inventaire, la conservation et la valorisation du patrimoine.

Processus de sélection des projets

L'évaluation des projets sera réalisée par un jury composé du comité de pilotage de la Diagonale (10 membres) et de personnalités qualifiées extérieures (environ 6), sur la base de la grille de critères d'éligibilité et d'évaluation ci-dessus.

Nous veillerons à éviter tout conflit d'intérêt avec des membres du comité de pilotage lors des sélections.

Etablissements éligibles à cet appel à projets (c'est-à-dire les partenaires du consortium

Idex Paris-Saclay)

AgroParisTech, CEA (Centre de Saclay), CNRS (Délégation Régionale Ile-de-France), Centrale Supélec, ENS Paris-Saclay (anciennement ENS Cachan), IHES, INRA, INRIA, INSERM, , IOGS, ONERA , Synchrotron Soleil, Université Paris-Sud, Université Versailles-Saint-Quentin, IRD (délégation Ile-de-France), Université d'Evry Val d'Essonne

Dossier de candidature

Les dossiers de soumission sont à télécharger et à soumettre sous forme d'un fichier **unique** au format PDF via le formulaire suivant : [site de la Diagonale](#)

Les dépenses effectuées avec la subvention de cet appel à projets devront être clairement explicitées dans le tableau du budget comme indiqué sur le document de budget type à télécharger sur la même page, elles devront être réparties selon la nomenclature du document.

Devront aussi être fournis un descriptif et un visuel du projet, libre de droit, de taille minimale 850*850pix. Si le projet est retenu, ce visuel pourra être utilisé à des fins de communication.

Pour toute question relative à l'appel à projets :

Diagonale, service Sciences & Société de l'Université Paris Saclay

Contact : contact@ladiagonale.fr

Cheffe de projet : Sandrine Le Flohic – 01.69.33.77.29

Chargée de mission : Pauline Dorkel – 01.69.33.77.47